BTS ESF 2022

**Fonction 3 : animation, formation dans les domaines de la vie quotidienne**

*Ce document est un mix entre le référentiel et le GAP pour les lycées, les répétitions sont ôtées*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Fonction 3 : Animation, formation dans les domaines de la vie quotidienne**Activité 3.1 Accueil des publics Activité 3.2 Conception, organisation et mise en œuvre d’actions collectives à visée éducativeActivité 3.3 Animation de la vie quotidienne dans un service, un établissement | **Bloc 3 - Animer, former dans les domaines de la vie quotidienne*** Accueillir, orienter le public
* Analyser les besoins d’un public
* Concevoir et/ou conduire des actions d’animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne
* Évaluer les actions mises en place
* Participer à l’animation de la vie quotidienne au sein d’une structure, d’un service (convivialité, vivre ensemble)
* Gérer le budget d’une action
 | **Unité U3 Animation, formation dans les domaines de la vie quotidienne** |

**Fonction 3 : Animation, formation dans les domaines de la vie quotidienne**

|  |
| --- |
| **Fonction 3 : Animation, formation dans les domaines de la vie quotidienne** |
| **Activité 3.1 Accueil des publics** * Accueil
* Mise en œuvre de démarches vers la personne
* Aide à l’expression des besoins
* Gestion des publics difficiles et des situations complexes voire conflictuelles
* Veille sociale
* **Moyens et ressources**
* Projet social de la structure
* Données sur le public accueilli
* Compte-rendu de réunions
* Plan de l’accueil
* Lieu d’accueil
* Mobilier à disposition
* **Résultats attendus**
* Accueil conforme au projet de la structure
* Prise de contact avec des publics extérieurs
* Besoins identifiés
* Orientation des publics
* Gestion des situations conflictuelles
 |

|  |
| --- |
| **Fonction 3 : Animation, formation dans les domaines de la vie quotidienne** |
| **Activité 3.2 Conception, organisation et mise en œuvre d’actions collectives à visée éducative*** Prise en compte des besoins du public
* Sollicitation de la participation du public pour concevoir l’action
* Identification des contraintes (techniques, budgétaires)
* Définition du périmètre et des objectifs de l’action
* Conception, organisation de l’action
* Conception et réalisation des supports à l’appui des actions de conseil ou de formation
* Mise en œuvre de l’action, des séquences pédagogiques
* Ajustement, adaptation de la démarche au déroulement de l’action
* Évaluation des actions menées et réalisation du bilan pédagogique et technique
* **Moyens et ressources**
* Projet social
* Données sur le public accueilli
* Rapports d’enquêtes
* Compte-rendu de réunions
* Plan des locaux
* Bilan des actions précédentes
* Équipement et matériel disponibles
* **Résultats attendus**
* Actions adaptées aux besoins du public
* Participation du public
* Prise en compte des contraintes techniques et budgétaires
* Supports adaptés au public
* Mise en œuvre d’actions à visée éducative en lien avec la vie quotidienne
* Évaluation des actions, ajustements et projection vers d’éventuelles actions futures
 |

|  |
| --- |
| **Fonction 3 : Animation, formation dans les domaines de la vie quotidienne** |
| **Activité 3.3 Animation de la vie quotidienne dans un service, un établissement*** Analyse des caractéristiques du lieu de vie
* Mise en place d’actions pour aider au climat de convivialité, à l’animation du lieu de vie au quotidien, dans un souci d’ouverture vers l’extérieur, éventuellement en lien avec l’équipe de bénévoles
* Promotion du vivre ensemble en visant l’apprentissage de conduites sociales et le respect des règles de vie en collectivité
* **Moyens et ressources**
* Projet d'établissement, projet social, projet éducatif, projet personnalisé, règlement intérieur
* Données sociodémographiques sur le public
* Comptes rendus de réunions
* Plan des locaux
* Bilan des actions précédentes
* Équipement et matériel disponibles
* **Résultats attendus**
* Actions adaptées aux caractéristiques du lieu de vie et au public
* Qualité du vivre ensemble
 |

###

### Compétences

|  |  |
| --- | --- |
| Compétences | Indicateurs |
| C3-1 - Accueillir, orienter le public  | Écoute, attention manifeste au public Adaptation au public dans sa diversité Participation à l’expression des demandes des personnes Mise en œuvre de techniques de prévention ou de gestion de conflit Orientation du public vers les professionnels ou partenaires pouvant répondre à leur besoinRespect de la nature de la demande, du contexte et du cadre juridique lors de l’accueil  |
| C3-2 – Analyser les besoins d’un public  | Aide à l’expression de la demande Recueil des informations et données permettant d’identifier le besoin Prise en compte des caractéristiques du public dans l’analyse menée Élaboration du diagnostic des besoins prenant en compte la demande et la situation des personnes  |
| C3-3 – Concevoir et/ou conduire des actions d’animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne | Analyse de la demande d’animation ou de formation à partir de la demande et du besoin identifié Prise en compte du contexte institutionnel, technique et matériel Identification et mobilisation des partenariats en cohérence avec la thématique de l’action Mobilisation et valorisation des compétences et des savoirs des personnes Élaboration de l’action d’animation ou de formation prenant en compte des potentialités des participants Construction de séquences de formation (contenu, objectifs, critères d’évaluation) adaptées au public et aux besoins identifiés Mise en œuvre de techniques d’animation prenant en compte le groupe, l’objectif de l’action et le contexte Recherche et /ou conception de supports adaptés au public et au projet Adaptation de la démarche au public  |
| C3-4 – Évaluer les actions mises en place  | Engagement de l’évaluation dès la conception de l’action Conception et mise en œuvre d’outils d’évaluation cohérents avec les objectifs de l’action Réalisation de synthèses et/ou bilans avec les personnes Analyse des effets attendus et produits permettant le recul critique sur l’action réalisée |
| C3-5Participer à l’animation de la vie quotidienne au sein d’une structure, d’un service (convivialité, vivre ensemble) | Prise en compte du contexte institutionnel, technique et matériel dans la conception de l’animation Identification du besoin au regard du public Prise en compte du groupe en tant qu’acteur de la vie quotidienne Proposition d’actions prenant en compte la dimension espace de vie quotidienne Suivi des actions permettant leurs éventuels ajustements Évaluation des actions |
| C3-6 - Gérer le budget d’une action | Évaluation du coût de l’action dans ses différentes dimensions Prise en compte des ressources disponibles ou mobilisables pour l’action Évaluation de la faisabilité du projet, ajustements Mise en œuvre d’un suivi régulier du budget de l’action  |

Savoirs associés du BC3 :

##### Organisation générale

L’ensemble des enseignants qui interviennent sur le BC doivent travailler en concertation.

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Fonction 3 | Animation et formation en vie quotidienne | **1,5** | 0,5 | 1 |   | **1** |   | 1 |   |
| Connaissance des publics | **3** | 1,5 | 1,5 |   | **3** | 1,5 | 1,5 |   |
| Méthodologie de projet | **1** |   | 1 |   | **1** |   | 1 |   |
| Design de communication visuelle | **0,5** |   | 0,5 |   | **-** |   |   |   |
| Gestion d’une action, d’un projet  | **-** |   |   |   | **0,5** |   | 0,5 |   |

Les compétences du BC sont évaluées dans l’épreuve « E3 Animation, formation dans les domaines de la vie quotidienne » (coefficient 5).

En première année, l’horaire hebdomadaire est de 6 h :

* Cours en division entière : 2 h
* TD en demi-classe : 4 h

En seconde année, l’horaire hebdomadaire est de 5,5 h :

* Cours en division entière : 1,5 h
* TD en demi-classe : 4 h

Recommandations

Les activités correspondant à cette fonction nécessitent la mobilisation de l’ensemble des compétences de ce bloc, qui sont fortement liées et qui s’alimentent des différents savoirs. Ainsi, la formation des étudiants nécessite une dynamique commune entre les différents savoirs associés.

L’équipe intervenant sur ce bloc de compétences est invitée à rapprocher ses progressions et à prévoir régulièrement des thématiques, des activités qui permettent aux savoirs associés de questionner le même objet, de s’enrichir mutuellement.

Une organisation des TD prévus pour les différents SA de ce bloc sur un même créneau de 4 heures peut aider à la dynamique inter disciplinaire.

##### Animation et formation en vie quotidienne

Objectifs et démarche pédagogique

L’enseignement est prévu en première année sur une demi-heure de cours et une heure de TD. L’heure de cours pourra être annualisée afin de permettre un renforcement de la construction des notions au moment le plus adapté, en complément des travaux menés en TD.

Ce module doit être travaillé très fortement en lien avec les autres SA de ce bloc, avec un équilibre spécifique à chacune des parties qui le composent :

* dominante individuelle : « Intervention sur le quotidien et son évolution » et « Accueil du public et gestion des conflits » ;
* dominante collective : « Techniques d’animation de groupe » et «Méthodes et techniques pédagogiques ».

Ainsi, le suivi d’une progression spiralaire est conseillé, où on peut être amené à reprendre certains points de la formation déjà abordés pour les explorer dans un second temps sur de nouvelles dimensions.

Une prise de distance avec l’expérience de chacun, par l’analyse de situations vécues, éventuellement en Actions professionnelles, en stage, à partir d’enregistrements vidéos est conseillée.

**Savoirs associés**

**Animation et formation en vie quotidienne**

Une première partie du programme est fortement liée à la connaissance des publics. Elle peut être mobilisée ensuite dans la démarche de projet. Une étude en première année est conseillée ici.

|  |  |
| --- | --- |
| Programme  | Recommandations  |
| **Intervention sur le quotidien et son évolution**  |
| Approche conceptuelle  | La construction de ces connaissances et repères s’appuiera sur des séances de TD portant sur des exemples d’intervention sur le quotidien. La formation pourra mobiliser les acquis de connaissances des publics (*ex. : Les comportements dans la vie quotidienne*) et de communication (*ex. : Cadre juridique, éthique et déontologique*) pour développer le savoir-faire et le savoir-être attendus.  |
| Droits des usagers  |
| Notions d’éthique et de déontologie  |
| Intervention individuelle, intervention collective  | La prise de recul sur les actions menées en TP du bloc 1 pour l’approche individuelle et sur les actions professionnelles pour l’approche collective aidera à engager la formation sur ces modes d’intervention. L’apprentissage de cette prise de recul sur les actions menées participera aussi à la formation professionnelle des étudiants, en croisement avec la dimension éthique. Les acquis de connaissance des publics seront mobilisés.  |
| **Accueil du public et gestion des conflits**  |
| Accueillir, aller vers  | L’analyse de situations d’accueil observées par les étudiants dans leur environnement pourra engager la formation des étudiants à l’accueil, voire à l’« aller vers ». Les acquis de connaissances des publics, en lien particulièrement avec le phénomène du non-recours pour l’« aller vers », seront mobilisés, de même que les travaux menés dans le cadre du SA « Communication écrite et orale ». Les TD permettront de mettre en situation les étudiants (jeux de rôles) et d’inviter à l’analyse du déroulement des activités.  |
| Prévention, repérage et gestion des conflits  | Des repères théoriques (gestion des émotions ...) pourront être abordés en fin de première année, avant le départ en stage. Des outils d’observation pourront être transmis afin de permettre le recueil d’exemples de situations croisées en stage, et qui pourront être analysées en deuxième année. La poursuite de la formation sur cette partie du module gagnera à être traitée en début de seconde année après le stage afin de présenter les techniques permettant de prévenir, repérer et gérer les conflits. La place de l’animateur d’une réunion, d’une action de prévention en tant que régulateur des relations au sein du groupe sera abordée. Le lien avec le SA de « Communication écrite et orale » pourra être ici régulier. Les spécificités des différents publics (*lien avec les SA « Connaissance des publics »*) seront prises en compte dans les stratégies de prévention et régulation des conflits.  |

La seconde partie de ce module est fortement liée à la démarche de projet ; elle mobilise également les SA « Connaissance des publics ». L’expérience du stage de première année sera mobilisée autant que possible pour engager la formation, développer l’analyse.

|  |  |
| --- | --- |
| Programme  | Recommandations  |
| **Techniques d’animation de groupe**  |
| Approche conceptuelle  | L’approche conceptuelle s’alimentera de la partie « Le groupe, dynamique, point d’appui et conflits » du SA « Connaissance des publics ». Des fondamentaux en théorie de l’apprentissage et concernant différents courants pédagogiques seront abordés au service de la construction d’une séquence de formation.  |
| Techniques d’animation de groupe  | Différentes techniques de la conduite et de l’animation de groupe seront explorées : écoute active, reformulation, questionnement, synthèse partielle et finale, recentrage de la discussion, utilisation de supports, gestion de la prise de parole… L’utilisation du numérique dans l’animation des situations de groupe sera présente. La mobilisation des acquis concernant la prévention, le repérage et la gestion des conflits abordés dans une approche individuelle en première partie du module permettra d’étudier la gestion des conflits apparaissant dans les situations collectives. La formation pourra mobiliser les acquis de communication (*ex. : communication orale)*, ceux de stage de première année ou réalisés lors des Actions professionnelles.  |
| **Méthodes et techniques pédagogiques**  |
| Construction d’une séquence et de séances  | Les éléments de construction d’une séquence et des séances pédagogiques qui la composent seront présentés (objectifs, moyens, évaluation). Cette partie sera traitée en lien avec l’étude de la méthodologie de projet. On insistera sur l’importance de poser préalablement les objectifs d’une action de formation, en cohérence avec les besoins identifiés.  |

**Connaissance des publics**

Objectifs et démarche pédagogique

Les concepts et notions abordés dans cet enseignement relèvent de plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales et du droit et de plusieurs approches théoriques au sein d’une même discipline.

L’éclairage des sciences humaines et sociales et l’exploitation des stages, des actions professionnelles favoriseront la compréhension de la complexité des situations de la vie quotidienne vécues par les personnes, préalable à l’action d’animation ou de formation. Cette approche doit permettre l’analyse des besoins et des représentations associées notamment dans une perspective d’évolution ou de changement des attitudes et comportements visés.

L’impulsion d’évolutions de comportements requiert des savoirs et une approche ouverte dans l’analyse des représentations et des besoins.

La psychologie et la sociologie constituent le fondement de cet enseignement de sciences humaines. Elles apportent des connaissances et des méthodes qu’il conviendra de situer dans les différents courants théoriques. Elles favorisent une prise de distance à l’objet. Elles peuvent être complétées par des approches ponctuelles d’autres disciplines de sciences humaines et du droit.

Cet enseignement doit permettre :

* une connaissance des publics dans leurs besoins, leurs attentes, leurs difficultés et leurs capacités ;
* une compréhension des comportements et des valeurs ou des stratégies qui les sous- tendent ;
* la capacité à prendre en compte les différents t modes de vie et des freins éventuels au changement ;
* une analyse des situations individuelles, familiales et sociales et de leurs dynamiques (construction, crise, résilience…) ;
* une réflexion sur les grandes questions sociales de la société contemporaine et une prise de conscience du poids des représentations sociales ;
* une acquisition de concepts fondamentaux en psychologie et sociologie et une familiarisation à l’exploitation de documents relatifs au travail social ;
* une ouverture d’esprit face à la complexité des situations et la relativité des modèles théoriques d’explication.

Ces objectifs nécessitent une continuité et une cohérence dans l’articulation du cours et des TD et dans les enseignements de première et de seconde année.

Les parties du programme (SA) ne doivent pas être abordées de façon linéaire mais de façon croisée afin de permettre l’apprentissage d’une démarche de questionnement et d’analyse au plus près des situations réelles vécues par les personnes.

La progression de ce module pourra s’articuler avec la progression du Savoir associé (SA) « Connaissances des politiques » du bloc 5, voire avec les contextes et situations dans lesquels s’inscrivent les TP à visée de conseil.

|  |  |
| --- | --- |
|  Programme **connaissance des publics** | Recommandations  |
| Construction des identités  |  |
| De l’enfance à l’adolescence L’adolescence Identités et trajectoires à l’âge adulte Situations de crise et résilience Situations de handicap La construction sociale des âges Les représentations sociales  |   |
| Les comportements dans la vie quotidienne  |  |
| Comportements et représentation  | Ces acquis doivent permettre d’identifier ce qui fonde les comportements en vie quotidienne et aider à leur intégration dans la démarche d’accueil et l’animation des groupes sur cette thématique. Des liens avec les acquis du BC 1 peuvent aider à illustrer l’apport de ces connaissances sur la mise en place d’action en vie quotidienne.  |
| La famille  |  |
|  Diversité des formes de familles, évolution des fonctions Place de l’enfant Couple et parentalité Structures et liens familiaux : évolutions récentes Autorité parentale Formes d’union  | Remarque : au-delà de leur mobilisation pour l’accueil ou des actions collectives vers le couple, la famille, ces acquis peuvent être mobilisés dans le cadre d’animations de type intergénérationnel.  |
| La société  |  |
| Processus de socialisation Régulation sociale et déviance Instances de socialisation Stratification sociale et rapports sociaux Intégration et exclusion Le groupe, dynamique, point d’appui et conflits  | Mobilisation de la connaissance de l’organisation et du fonctionnement de la société, de la place de l’individu, de son lien à la société pour permettre aux étudiants d’analyser des situations de vie quotidienne et de se projeter vers des actions avec et auprès des personnes, l’animation des groupes, y compris dans le cadre du vivre ensemble/la convivialité au sein de d’une structure/d’un établissement .  |

###### *Méthodologie de projet*

Objectifs et démarche pédagogique

L’objectif de ce programme est de permettre aux étudiants :

* de fournir un cadre méthodologique pour réaliser des actions dans différents contextes professionnels (projets individuels, projets collectifs, projets inter-institutionnels) ;
* de repérer les intérêts, les enjeux et la finalité d’un projet ;
* de connaître et de mettre en œuvre les méthodes et les outils utiles à chaque étape d’un projet dans un contexte professionnel.

Cet enseignement sera réinvesti dans les actions professionnelles et lors des stages. Il s’appuiera sur :

* l’analyse de situations vécues en Actions professionnelles, en stage, à partir d’enregistrements vidéo ;
* les compétences acquises par certains bacheliers professionnels (ASSP, AEPA, …) en méthodologie de projet, et les acquis de certains bacheliers technologiques (ST2S, ...) sur les méthodologies d’investigation et la démarche de projet.

 Il s’articule avec les enseignements de l’ensemble des autres modules.

À partir d’études, de projets sur le terrain mettant en œuvre les méthodes d’investigation et leurs outils, les étudiants sont sensibilisés à l’importance d’une définition précise du problème, demande ou besoin à l’origine de la mise en œuvre de la démarche de projet en amont du recueil, aux intérêts et limites des modes de recueil utilisés. Les étudiants seront amenés à argumenter les choix qu’ils sont amenés à réaliser aux différents temps de la démarche.

|  |  |
| --- | --- |
| Programme  | Recommandations  |
| La démarche de projet doit être présentée dès la première année pour donner sens à la méthodologie d’investigation qui y est préparatoire. L’exploration fine de la mise en œuvre de la démarche de projet serait ensuite développée en seconde année, en démarche pédagogique de type spiralaire.  |
| Méthodologie d’investigation  | Cette partie est à mener en première année, et à situer au sein de la démarche de projet.  |
| La recherche documentaire  | Recherche documentaire à installer en début de formation pour qu’elle puisse être régulièrement mobilisée au service des différents enseignements, et particulièrement les SA du bloc 3.  |
| Démarche d’investigation  | Les actions professionnelles et le stage de première année doivent permettre de mettre en œuvre des démarches d’investigation, et de situer celles-ci en lien vers un projet d’action.  |
| Diagnostics : technique, social, de territoire  | Le stage de première année doit permettre à l’étudiant de poser un diagnostic sur les besoins du public rencontré.  |
|  Méthodologie de projet  |  Cette partie est à développer en deuxième année.  |
| Définition des objectifs Élaboration d’un plan d’action Démarche d’évaluation  | Le travail mené sur la démarche de projet permettra aux étudiants de mobiliser les acquis en termes de méthodes et outils d’investigation réalisés en première année. Le stage de deuxième année sera l’occasion de mettre en pratique la méthodologie de projet sur laquelle s’appuiera l’épreuve E3 Animation, formation dans les domaines de la vie quotidienne.  |

**Design de communication visuelle**

Composants d’un message visuel

Principes de réalisation d’un support visuel au service d’une action d’animation ou de formation

Objectifs et démarche pédagogique

Cet enseignement participe particulièrement à la construction de la compétences C3-3 – Concevoir et/ou conduire des actions d’animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne, et spécifiquement à la conception de supports adaptés au public et au projet.

L’enseignement conduit en liaison avec les autres SA de ce BC, et particulièrement avec la méthodologie de projet, doit permettre d’aborder les dimensions esthétiques, fonctionnelles et techniques des supports utiles à une action d’animation ou de formation (*affichette, tract, flyer, photographie, vidéo, support numérique ...)*

Programme :

|  |  |
| --- | --- |
| Connaissances  | Recommandations  |
| Composants d’un message visuel Éléments de rhétorique de l’image Organisation des éléments Notions élémentaires de typographie, rapports entre les éléments textuels et visuels, principes de mise en page Prise en compte du cadre juridique (propriété intellectuelle)  | À étudier en prenant appui sur des exemples de supports issus du terrain  |
| Principes de réalisation d’un support visuel au service d’une action d’animation ou de formation Respect de l’identité visuelle de la structure Adaptation des caractéristiques visuelles du support au public, à la finalité de l’action et de l’objectif précis du support  |  La mise en page se fera par l’usage de logiciels.  |

**Gestion d’une action, d’un projet**

Objectifs et démarche pédagogique

Le module est organisé sur une demi-heure hebdomadaire de TD en deuxième année qui peut être annualisée sur une heure par quinzaine.

Ce module vise particulièrement la construction de la compétence C3-6 - Gérer le budget d’une action. Il prendra appui sur les travaux menés en Actions professionnelles pour permettre la prise en main des méthodologies de gestion et de suivi budgétaire.

Programme

|  |  |
| --- | --- |
| Éléments de connaissances  | Illustrations  |
| Budget d’une action, d’un projet ObjectifsComposantes du budget (lignes budgétaires) Solde budgétaire  | Identification des postes de recettes et de dépenses Construction du budget Appréciation sur la faisabilité d’une action  |
| Suivi du budget   | Analyse de la rentabilité de l’action, du projet En fonction du solde budgétaire, propositions d’actions correctives Compte rendu, tableau de suivi d’activités  |
| Numérique et gestion d’une action, d’un projet  | Utilisation d’outils numériques (tableur, logiciels de gestion de budget) pour la construction et le suivi du budget d’une action ou d’un projet  |

**Epreuve 3: Animation, formation dans les domaines de la vie quotidienne**

**Finalités de l’épreuve**

L’épreuve d’ « Animation, formation dans les domaines de la vie quotidienne » a pour but de vérifier :

* L’aptitude à mobiliser ses acquis en connaissances des publics et caractéristiques de l’intervention en vie quotidienne
* La capacité à concevoir et réaliser une démarche de projet en réponse aux besoins d’un public

**Contenu de l’épreuve**

L’épreuve consiste en une soutenance orale d’un projet d’action d’animation ou de formation présenté dans une note de synthèse de dix pages, si nécessaire complétée par des annexes.

À partir d’une situation professionnelle vécue en stage et d’un besoin clairement identifié, il s’agit d’élaborer tout ou partie d’une démarche de projet d’animation ou de formation en vie quotidienne. La démarche suivie par le candidat est argumentée.

Les candidats non soumis à l’obligation de stage présentent un rapport d’activités professionnelles au sein duquel ils détaillent une activité de leur choix. Ce rapport remplace la note de synthèse comme support de l’épreuve.

**Compétences évaluées**

L’épreuve évalue le bloc de compétences de la fonction « Animation, formation dans les domaines de la vie quotidienne », c’est-à-dire les compétences suivantes et les savoirs associés qui participent à leur construction :

C3.1 - Accueillir, orienter le public

C3.2 - Analyser les besoins d’un public

C3.3 - Concevoir et/ou conduire des actions d’animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne

C3.4 - Évaluer les actions mises en place

C3-5 - Participer à l’animation de la vie quotidienne au sein d’une structure, d’un service (convivialité, vivre ensemble)

C3.6 - Gérer le budget d’une action

**Critères d’évaluation**

L’évaluation porte notamment sur :

* la capacité à prendre en compte le public dans la conception et l’animation d’actions dans des domaines de la vie quotidienne ;
* la capacité à mettre en œuvre la démarche de projet ;
* la pertinence et le réalisme des propositions au regard des objectifs fixés, du public concerné et des moyens disponibles ;
* le niveau des connaissances, la capacité à les mobiliser ;
* la qualité de l’analyse, de la réflexion et de l’argumentation ;
* la pertinence des moyens choisis ou réalisés pour l’action envisagée ;
* la qualité de l’expression et de la communication (expression écrite et orale, qualité des documents présentés, techniques de communication mises en œuvre).

**Forme de l’évaluation**

**Épreuve ponctuelle orale**

Durée 40 minutes (exposé : 15 minutes ; entretien avec le jury : 25 minutes).

Elle s’appuie sur une note de synthèse issue d’une mise en situation professionnelle et sur une soutenance orale.

Le jury est composé de deux examinateurs dont un professeur de biotechnologies et/ou un professeur de STMS et/ou un professionnel.

La répartition des points pour la note finale de l’épreuve est la suivante :

* évaluation de l’écrit : coefficient 2 ;
* évaluation de la soutenance (exposé et entretien) : coefficient 3.

En l’absence de support écrit, l’épreuve ne peut se dérouler. Tout candidat sans support écrit sera donc informé de l’impossibilité de conduire l’entretien. En conséquence, il ne pourra se voir délivrer le diplôme.

Les candidats ayant échoué à l’examen à la session antérieure et se représentant selon la voie scolaire, s’ils ne bénéficient pas du report de la note de l’épreuve, doivent présenter cette épreuve en prenant appui sur la note de synthèse rédigée à l’issue du stage effectué lors de leur année de redoublement.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **évaluation** |  |  | Dans les lycées |  |
| **E3** Animation, formation dans les domaines de la vie quotidienne | U3 | **5** | Ponctuelle Orale |  40 min |

*Réponses aux questions en formation*

*Évolution de la place du Design d’espace*

Design et aménagement d’espace sont mobilisés dans une approche vie quotidienne dans un établissement ou service, en espace à dimension collective, donc en BC2.

Ainsi, les TP n’intègrent plus de l’enseignement de design : le design d’espace, de fait, a été positionné en BC2, tout comme la gestion des stocks qu’il est plus pertinent de mobiliser dans le cadre de la vie quotidienne d’un établissement ou un service.

discipline au sein d’une compétence professionnelle dans l’exercice d’une activité.

*Design de communication visuelle non présente en BC1 mais en BC3*

Les apports de design de communication visuelle ont moins de sens dans le cadre d’un conseil à un ménage. Par conséquent, ceux-ci ne font pas partie du BC1 et ne sont pas évalués dans l’épreuve E1.

SA du BC3

*Gestion d’un projet d’action en stage et lien avec le savoir budget rentre il bien dans les critères d’épreuve E3 ?*

SA Budget d’une action se situe en BC3 ; il peut donc être évalué par l’épreuve E3.

*Evaluation du SA Design de communication visuelle*

Ce SA est présent dans le BC3, il est donc évalué dans l’épreuve E3.

*"Animation, formation dans les domaines de la vie" et place de la notion de conseil*

Le conseil se situe dans le BC1, il est donc évalué dans l’épreuve E1.

*Animation présente dans SA de "Méthodes d’animation d’équipe (salariés et bénévoles)" et dans "équipe et ressources humaines " et BC3*

L’animation d’équipe et l’animation à destination du public font appel à des compétences différentes, elles se situent dans deux BC différents.